CREATION DU RESEAU ELECTORAL DE L'OCEAN INDIEN

***Seychelles, 14 octobre* – A l'issue de deux jours d'atelier organisé par la Commission de l'océan Indien, les commissions électorales des États membres ont convenu de créer un « Réseau électoral de l'océan Indien » (REOI). Ce réseau est la première plateforme de partages des commissions électorales des États membres de la COI.**

C'est au siège de la Commission électorale des Seychelles que les représentants des organes de gestion des élections (OGE) ont signé la Déclaration de Mahé créant le REOI. La cérémonie de signature a été le point d'orgue d'un atelier organisé par le projet Gouvernance, Paix et Stabilité de la COI du 12 au 14 octobre 2022 à Beau-Vallon (Seychelles).

La Déclaration de Mahé définit l'implication des OGE des États membres de la COI au sein du réseau. Elle explicite aussi les objectifs du REOI, à savoir :

- Promouvoir l'indépendance des OGE, l'intégrité et la justice électorales, la transparence et l'inclusivité des processus électoraux, ainsi qu'une participation des femmes, des jeunes, des minorités et des personnes en situation d'handicap ;
- Mettre en œuvre des programmes d'échanges d'information et d'expérience entre les membres ;
- Développer les compétences professionnelles des membres ;
- Promouvoir et partager des études et recherches sur les bonnes pratiques liées aux élections ;
- Informer sur les enjeux électoraux spécifiques de l'Indianocéanie à l'échelle régionale et internationale.

Par ailleurs, 15 représentants des OGE des Comores, Madagascar, Maurice et des Seychelles ayant participé à l'atelier ont également pu :

- Faire un état des lieux des besoins pour chaque État en termes de soutien, d'échanges d'expériences et d'appuis techniques ;
- Définir un plan de travail pour le REOI.

A travers la mise en place de ce réseau, la COI facilite les échanges entre pairs et le renforcement des capacités des OGE. Ce faisant, la COI promeut l'amélioration des compétences des acteurs régionaux dans la mise en œuvre de processus électoraux crédibles, transparents, pacifiques et inclusifs.

Comme l'affirme le Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayoudom Marimoutou :

« La mise en place d'un Réseau électoral de l'océan Indien participe, en effet, du resserrement des liens entre nos îles par le partage d'expériences, l'échange d'expertises et un dialogue confiant, à tous les niveaux, pour promouvoir la paix et la culture démocratique. ».

A propos du projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS)

Premier projet de la COI autour des questions de gouvernance et de coopération diplomatique, le projet GPS de la COI ambitionne de répondre aux besoins en matière de prévention des crises et de promotion de la paix et de la stabilité dans la région à travers 4 composantes : (i) la prévention et médiation de crises, (ii) la mise en œuvre de processus électoraux crédibles, transparents, pacifiques et inclusifs, (iii) la promotion de la bonne gouvernance, via le renforcement des capacités institutionnelles et l'implication des citoyens dans la vie politique et publique avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes et (iv) le renforcement des capacités de la COI, notamment dans son rôle de promotion de la paix, la stabilité, la gouvernance et l'Etat de droit.

Le projet GPS est financé par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 8 millions d'euros sur 5 ans.

Contact presse
johanna.a@coi-ioc.org
communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

Gouvernance
Paix et Stabilité en Indianocéanie

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT